

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 20 juin 2023

### **La Conférence des Doyens de médecine (CDD) et le Conseil national des Universités Santé (CNU santé) veulent lutter contre les « revues prédatrices »**

**La Conférence des Doyens de médecine (CDD) et le Conseil national des Universités Santé (CNU santé) veulent lutter contre les « revues prédatrices » qui nuisent à la qualité et à l'intégrité des publications scientifiques.**

Les publications dans des revues médicales et scientifiques sont une des principales sources d'information en médecine et elles contribuent au développement individuel des carrières des professionnels de santé. L'avènement des publications en libre accès a fait émerger des pratiques douteuses voire frauduleuses de la part d'éditeurs peu scrupuleux, motivés par les gains financiers résultant du paiement par les auteurs. Les revues dites « prédatrices » (ou illégitimes ou frauduleuses) constituent une menace croissante et mondiale, dupent les auteurs et les lecteurs et participent à la mauvaise conduite scientifique.

#### **Qu'est-ce qu'une revue prédatrice ?**

Une revue prédatrice est une revue qui ne suit pas les recommandations internationales des éditeurs de revues scientifiques et qui a comme priorité le profit réalisé aux dépens de toute considération de qualité de ce qui est publié. L'évaluation préalable critique et indépendante par les pairs est absente ou falsifiée. La vérification de la conformité éthique et réglementaire de la recherche y est ignorée ou négligée. Le processus d'évaluation de la qualité scientifique est absent ou déficient. Ces revues ont le plus souvent une politique agressive et sans discernement de sollicitation des articles.

#### **La Conférence des Doyens de médecine et le Conseil National des Universités Santé proposent une liste des revues non prédatrices.**

Une liste non exhaustive de près de 3 400 revues scientifiques présumées non prédatrices et dans lesquelles il est recommandé de soumettre des articles pour publication a été élaborée par la Conférence des Doyens de médecine et le CNU santé.

#### **La liste est consultable sur le site internet de la Conférence des Doyens** <https://conferencedesdoyensdemedecine.org/danger-des-revues-predatrices/>

Cette liste est centrée sur les domaines de la santé, de la médecine et de la biologie sans se prononcer sur d'autres domaines scientifiques où leur expertise collective est moindre, bien qu'ils soient parfois amenés à y publier certains travaux.

Cette liste ne résume pas tous les modes d'expression de la communication scientifique, notamment dans les domaines des sciences humaines.

Par ailleurs cette liste se limite aux revues de langues anglaise et française, seules langues pour lesquelles ils peuvent prétendre à une certaine expertise collective.

La présence d'une revue dans cette liste n'est pas non plus une garantie contre la publication d'articles médiocres, frauduleux ou ne respectant pas complètement les principes de l'intégrité scientifique.

C'est seulement une indication pour l'auteur ou le lecteur que la revue scientifique

qui y figure semble bien conforme aux exigences de qualité et d'intégrité prônées par la Conférence des Doyens de médecine et le CNU santé.

Pour une revue qui n'y figurerait pas, l'auteur est engagé à être prudent et à vérifier la qualité de celle-ci.

Cette liste sera évolutive et régulièrement mise à jour.

Si une revue est considérée comme inacceptable ou suspecte, un argumentaire pour la faire retirer sera examiné, de même si une revue a été oubliée ou si une nouvelle revue apparaît.

### **Comment détecter une revue prédatrice ?**

La Conférence des Doyens de médecine et le CNU Santé proposent quelques outils pour détecter les revues prédatrices :

- Le délai très court d'évaluation et de publication des articles avec des évaluations médiocres
- Un nom de revue ou un stylisme de site Web proche d'une revue de référence non-suspecte
- Des frais peu clairs ou abusifs de soumission, d'examen des manuscrits et/ou de publications
- Un site web mettant en avant le processus de soumission et de paiement avec plus d'insistance que celui de consultation du contenu de la revue
- Un manque de clarté dans la description du processus d'examen des manuscrits et dans l'application de frais divers
- L'absence ou la négligence de la vérification de la conformité éthique et réglementaire de la recherche
- Une politique agressive et sans discernement de sollicitation des articles
- Une adresse de courriel de contact non-spécifique (par exemple @gmail.com).
- De nombreuses sollicitations pour inviter à la soumission d'articles pour les numéros à venir ou les numéros spéciaux ou des demandes de participation à des comités de rédaction.
- Un comité de rédaction non connu avec très peu d'informations sur l'affiliation de chacun.
- Des scientifiques internationaux non qualifiés au sein du comité éditorial (ORCID ID et/ou RESEARCH ID non vérifiables), parfois même décédés ou imaginaires
- Des fautes d'orthographe dans les articles ou le site Web de la revue
- Attribution aux articles d'identifiants d'objet numérique (DOI) inconnus de <https://www.doi.org/>.
- L'International Standard Serial Number (ISSN) d'une revue Open Access ne peut être vérifié dans le Directory of Open Access Journals (DOAJ) : <https://doaj.org/> et/ou le Directory of Open Access Scholarly Resources (ROAD) : <https://road.issn.org/>
- Aucune politique de lutte contre le plagiat, de retrait ou de rétractation n'est décrite
- Un placement frauduleux du logo du Committee on Publication Ethics (COPE) sur le site web de la revue, sans qu'il appartienne au COPE (<https://publicationethics.org/>)
- Des revues non rattachées à un organisme savant reconnu
- Pas de projet éditorial clair ou plusieurs « Editors » en charge d'un même manuscrit soumis
- La revue ne passe pas un examen attentif selon les recommandations du site <https://thinkchecksubmit.org/journals/> ou d'autres sites tel le « Compass » de l'Université

#### **Pr Benoît Veber**

Président de la  
Conférence des doyens  
des facultés de médecine

#### **Pr Bertrand Godeau**

Président du Conseil  
National des Universités  
Santé

#### **CONTACTS PRESSE - ORTUS**

Nicolas Merlet - [nicolasmerlet@ortus-sante.fr](mailto:nicolasmerlet@ortus-sante.fr)  
Françoise Millet - [francoisemillet@ortus-sante.fr](mailto:francoisemillet@ortus-sante.fr)